

CONVENTION D'ÉTABLISSEMENT

ENTRE

**LE GOUVERNEMENT DE
LA RÉPUBLIQUE DU MALI**

ET

LA SOCIÉTÉ SOGESGOLD-SA

**POUR LA RECHERCHE ET L'EXPLOITATION DE L'OR
ET DES SUBSTANCES MINÉRALES DU GROUPE 2
(SECTEUR DE DIALAKORO, CERCLE DE BOUGOUNI, REGION DE SIKASSO)**

aa

ENTRE :

LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE DU MALI, ci-après dénommé « **l'État** », représenté par le ministre des **Mines, de l'Énergie et de l'Eau**, Monsieur **Lamine Seydou TRAORE**,

ET

La société ci-après dénommée « **SOGESGOLD-SA** », représentée par Monsieur **Modibo COULIBALY**, l'Administrateur Général, en vertu du pouvoir qui lui est conféré par les statuts de la société **SOGESGOLD-SA**.

L'**État** et la société **SOGESGOLD-SA** étant ci-après collectivement désignés les « **Parties** ».

PRÉAMBULE

ATTENDU QUE l'**État** est de plein droit propriétaire des Substances minérales contenues dans le sol et le sous-sol du Mali et qu'il souhaite encourager et promouvoir la Recherche et l'Exploitation de ses ressources.

ATTENDU QUE la société **SOGESGOLD-SA** détient l'expertise technique et les connaissances requises pour la mise en œuvre des Activités minières au sein du Périmètre de **Dialakoro**, Cercle de **Bougouni**, Région de **Sikasso**, visé par la présente Convention.

ATTENDU QUE conformément aux dispositions du Code minier, à l'exception de l'autorisation d'Exploration, du permis d'exploitation artisanale et du permis d'exploitation artisanale semi-mécanisée, les Titres miniers sont assortis de la présente Convention, laquelle définit les droits et obligations des parties.

ATTENDU QUE la société **SOGESGOLD-SA** en collaboration avec l'**État**, a exprimé le désir d'entreprendre, de réaliser ou de poursuivre des activités de Recherche des Substances minérales au Mali, sur le Périmètre visé par la Convention et que, dans le cadre desdites activités, la société **SOGESGOLD-SA** détient ou a accès à des fonds et désire obtenir un droit exclusif lui permettant de procéder à ses activités minières sur ledit Périmètre visé par la Convention.

EN CONSÉQUENCE, LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

ARTICLE 50 : INTERVENTION DE LA SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION

Dès la constitution de chaque Société d'Exploitation prévue par la présente Convention, la Société d'Exploitation signe quatre (4) originaux de la présente Convention et accepte par cette signature les obligations qui lui incombent en vertu de la présente Convention.

Fait à Bamako, le **02 JUIL. 2021**

En quatre (4) exemplaires originaux.

**POUR LE GOUVERNEMENT DE
LA RÉPUBLIQUE DU MALI**

**LE MINISTRE DES MINES,
DE L'ÉNERGIE ET DE L'EAU**



Lamine Seydou TRAORE



POUR LA SOCIÉTÉ SOGESGOLD-SA

L'ADMINISTRATEUR GENERAL



Modibo COULIBALY



ANNEXE I*Coordonnées du périmètre**Secteur de Dialakoro*

*Point A : Intersection du parallèle 11°37'47''N et du méridien 06°59'58'' W
Du point A au point B suivant le parallèle 11°37'47''N*

*Point B : Intersection du parallèle 11°37'47''N et du méridien 06°57'51'' W
Du point B au point C suivant le méridien 06°57'51'' W*

*Point C : Intersection du parallèle 11°36'46''N et du méridien 06°57'51'' W
Du point C au point D suivant le parallèle 11°36'46''N*

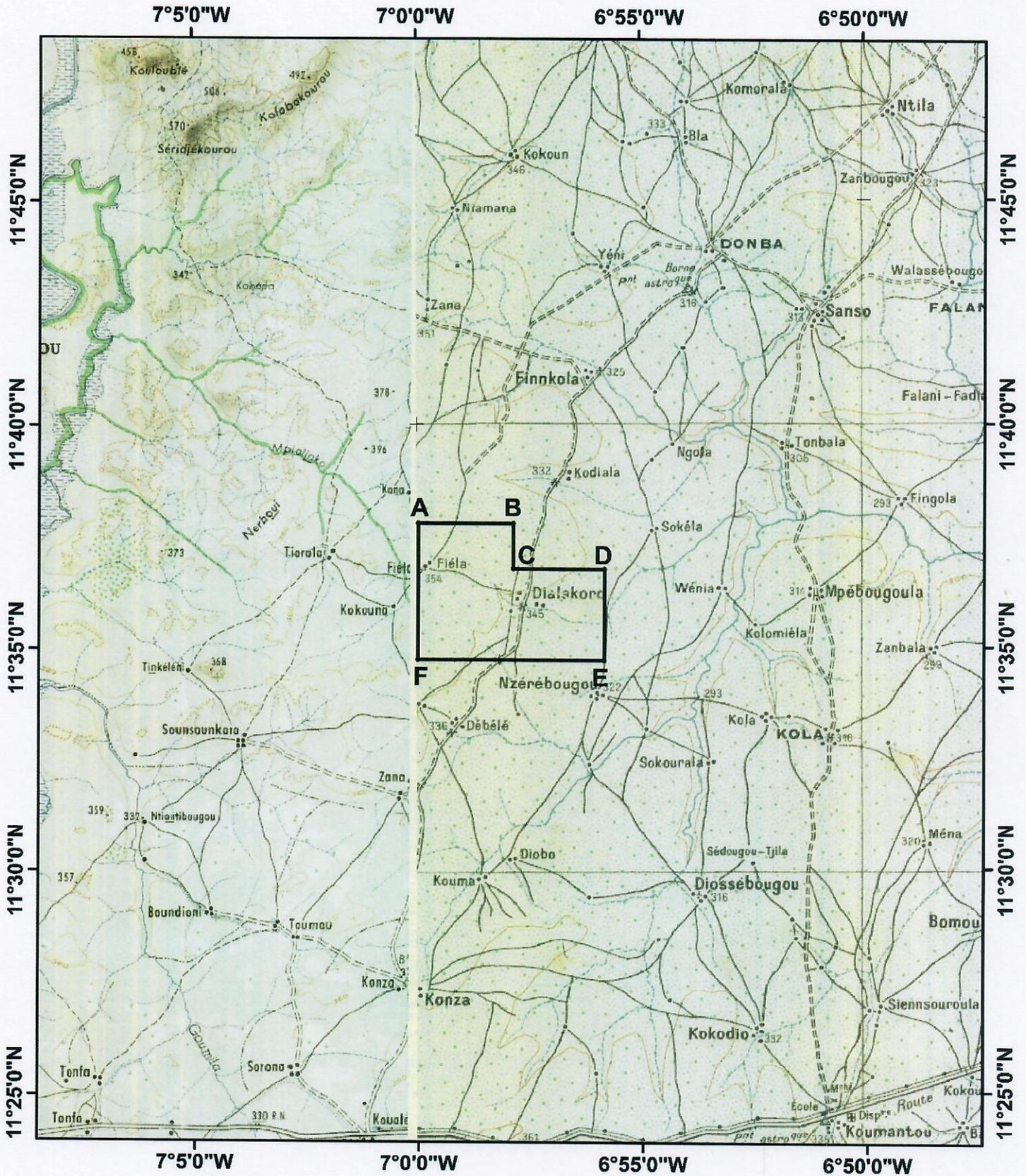
*Point D : Intersection du parallèle 11°36'46''N et du méridien 06°55'49'' W
Du point D au point E suivant le méridien 06°55'49'' W*

*Point E : Intersection du parallèle 11°34'43''N et du méridien 06°55'49'' W
Du point E au point F suivant le parallèle 11°34'43''N*

*Point F : Intersection du parallèle 11°34'43''N et du méridien 06°59'58'' W
Du point F au point A suivant le méridien 06°59'58'' W*

Superficie : 38 Km²

**TRACE DU PERIMETRE SUR L'EXTRAIT DES FEUILLES TOPOGRAPHIQUES
DE MASSIGUI ET DE BOUGOUNI A L'ECHELLE 1/200 000
Secteur de Dialakoro**



Source: IGM



Handwritten mark resembling the letter 'a'.

Handwritten mark resembling the number '1'.

ANNEXE II**PROGRAMME ET COÛTS PREVISIONNELS DES TRAVAUX SUR LE PERIMETRE DE DIALAKORO****A. PROGRAMME DES TRAVAUX À EXÉCUTER****Première année:**

- Compilation, interprétation des données existantes et planification des travaux de terrain ;
- Elaboration de la notice d'impacts environnemental et social ;
- Cartographie géologique (avec prélèvement d'environ 100 échantillons de roches) et géomorphologique détaillée du périmètre ;
- Prospection géochimique sol à la maille de 100x50m avec prélèvement de 1.350 Echantillons sol et 50 échantillons de termitière ;
- Travaux de tranchées de 300 mètres linéaires avec prélèvement 300 échantillons ;
- Puits de fouille de 200 mètres linéaires avec prélèvement de 200 échantillons ;
- Analyse des 2.000 échantillons prélevés pour or.

Deuxième année:

- Campagne de géophysique IP au sol ;
- Sondage RC : 1.000 mètres linéaires avec prélèvement de 1.000 échantillons ;
- Sondage AC : 1.000 mètres linéaires avec prélèvement de 1.000 échantillons ;
- Sondage carottant : 1.000 mètres linéaires avec prélèvement de 1.000 échantillons ;
- Analyse des 3.000 échantillons prélevés pour or.

Troisième année:

- Sondage carottant : 2.000 mètres avec prélèvement de 2.000 échantillons ;
- Analyse des 2.000 échantillons prélevés pour or ;
- Evaluation des ressources ;
- Tests métallurgiques ;
- Etude de pré faisabilité.

B. COÛTS PREVISIONNELS DES TRAVAUX:

Première année	
Désignation	Montant
Personnel /Administration	9.000.000 F CFA
Logistiques (matériels de prospection, de campement et matériels roulants)	15.000.000 F CFA
Carburant / lubrifiant (2.000 litres)	2.000.000 F CFA
Compilation, interprétation des données existantes et planification des travaux de terrain	2.000.000 F CFA
Elaboration de la notice d'impacts environnemental et social	3.000.000 F CFA
Cartographie géologique (avec prélèvement d'environ 100 échantillons de roches) et géomorphologique détaillée du périmètre	6.000.000 F CFA
Prospection géochimique sol à la maille de 100x50m avec prélèvement de 1.350 échantillons sol et 50 échantillons de termitière	6.000.000 F CFA
Travaux de tranchées de 300 mètres linéaires avec prélèvement 300 échantillons	2.000.000 F CFA
Puits de fouille de 200 mètres linéaires avec prélèvement de 200 échantillons	2.000.000 F CFA
Frais d'analyse des 2.000 échantillons prélevés pour or	10.000.000 F CFA
Total première année	57.000.000 F CFA

Deuxième année	
Désignation	Montant
Personnel /Administration	10.000.000 F CFA
Logistiques (matériels de prospection, de campement et matériels roulants)	20.000.000 F CFA
Carburant / lubrifiant (7.000 litres)	7.000.000 F CFA
Campagne de géophysique IP au sol	15.000.000 F CFA
Sondage RC : 1.000 mètres linéaires avec prélèvement de 1.000 échantillons	25.000.000 F CFA
Sondage AC : 1.000 mètres linéaires avec prélèvement de 1.000 échantillons	20.000.000 F CFA
Sondage carottant : 1.000 mètres linéaires avec prélèvement de 1.000 échantillons	35.000.000 F CFA
Frais d'analyse des 3.000 échantillons prélevés pour or	15.000.000 F CFA
Total deuxième année	147.000.000 F CFA

Troisième année	
Désignation	Montant
Personnel /Administration	11.000.000 F CFA
Logistiques (matériels de prospection, de campement et matériels roulants)	20.000.000 F CFA
Carburant / lubrifiant (5.000 litres)	5.000.000 F CFA
Sondage carottant : 2.000 mètres avec prélèvement de 2.000 échantillons	70.000.000 F CFA
Frais d'analyse de 2.000 échantillons pour or	10.000.000 F CFA
Evaluation des ressources	10.000.000 F CFA
Tests métallurgiques	10.000.000 F CFA
Etudes de Préfaisabilité	10.000.000 F CFA
Total troisième année	146.000.000 F CFA

Coût total = Total première année + Total deuxième année + Total troisième année	350.000 .000 FCFA
---	--------------------------